

La crise sanitaire a impacté l'école et impactera aussi l'avenir de l'école.

La période de confinement a mis en évidence l'impéritie d'un ministre qui, malgré nombre de déclarations médiatiques souvent immédiatement contredites, a prôné une "continuité pédagogique" qu'il n'était pas en mesure de faire assurer. Le confinement et le déconfinement ont été l'occasion d'injonctions contradictoires et paradoxales qui imposaient des mesures sanitaires draconiennes tout en laissant croire que les conditions d'une « continuité pédagogique » et d'un retour massif à l'école étaient remplies. Cela a entraîné des interprétations qui se sont traduites parfois par des pressions de la hiérarchie exposant les enseignants à des risques psycho-sociaux et les mettant en porte-à-faux face aux parents.

La FSU continue d'affirmer le fait que l'école s'est arrêtée le 13 mars dernier.

Ni la pseudo continuité pédagogique ni la réouverture sous contrôle sanitaire ne sont de l'école.

De son côté, le ministre met en place une stratégie du choc : il profite de cette période pour poursuivre et tenter de légitimer son projet pour une école libérale : individualisation des apprentissages renforcée par l'utilisation du numérique, resserrement des contenus sur les « fondamentaux », ouverture à un marché de l'éducation, 2S2C et « vacances apprenantes » entraînant de plus fortes inégalités territoriales et une école à plusieurs vitesses, instauration d'un statut des directeurs qui ne dit pas son nom... Loin de répondre de manière satisfaisante aux urgences exprimées, la proposition de loi visant à créer une « fonction de directeur d'école délégataire de l'autorité académique » dégraderait le fonctionnement de l'école et les conditions de travail de l'ensemble des personnels et contribuerait au renforcement du nouveau management public au dépens du conseil des maîtres et laisserait de côté les écoles de moins de 8 classes. Elle s'accompagnerait de missions supplémentaires (comme le périscolaire !) en contrepartie et les éventuelles aides à la conciergerie et au secrétariat seraient soumises au bon vouloir des collectivités locales !

La FSU exige la fin des injonctions ministérielles et notamment l'arrêt des évaluations nationales standardisées.

La FSU s'est opposée à la mise en place des 2S2C, source d'inégalités territoriales qui contribueraient à vider l'école de sa substance en limitant le rôle des enseignants à l'enseignement des fondamentaux. Elle demande la fin de ce dispositif à l'occasion de la phase de déconfinement généralisé débutant le 22 juin.

Alors que les enseignants se sont engagés sur le terrain et ont œuvré à garder le lien coûte que coûte avec les élèves et les familles, la FSU dénonce l'école d'un seul homme et travaille à la convergence des acteurs pour une école de tous pour tous. C'est le sens de l'appel, pour rompre avec l'École du tri social et penser l'École de demain, celle de l'accès de toutes et tous à une culture commune reposant sur une démocratisation de savoirs émancipateurs, proposé aux autres partenaires syndicaux, associatifs et du monde de la recherche.

Plutôt que de fausses promesses médiatiques, c'est d'un plan d'urgence dont l'école a besoin. Il doit se préparer dès maintenant avec celles et ceux qui font l'école tous les jours et qui savent ce dont les élèves ont besoin pour retrouver le chemin des apprentissages. Cette École de demain ne sera possible qu'avec des mesures concrètes comme la diminution drastique des effectifs en classe, une augmentation des recrutements, une relance du dispositif « plus de maîtres », le développement de mesures pour traiter la difficulté scolaire (comme les RASED), de meilleures conditions d'exercice des personnels...

La FSU exige une revalorisation substantielle, indiciaire et inconditionnelle des salaires pour toutes et tous, le versement d'une prime d'équipement à tous et une amélioration des conditions de travail et plus largement exige l'abandon de la réforme des retraites et l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique. Un véritable paritarisme doit être restauré, le rôle des élus du personnel doit être rétabli.

➤ **Rassemblement devant la DSDEN à Charleville-Mézières à partir de 15 h 00**